

**Activités : cyclotourisme, escalade, fitness,
lacrosse, pilates, sophrologie, tango argentin,
tennis de table, yoga**

1. Inscription à l'activité = traçabilité :

- Toute personne qui souhaite participer à l'activité doit être inscrite (retour des formulaires d'inscription + paiement au siège omnisports) avant la venue à l'activité
- Sans inscription préalable, l'accès aux cours sera refusé

2. Accueil et dispositions sur le site de pratique sportive :

- Désinfection des mains à l'entrée dans l'équipement avec les solutions hydro alcooliques mises à disposition par la Ville de Besançon ou savon/papier jetable sur les lieux de pratique
- Port du masque obligatoire pour accéder et se déplacer dans le lieu de pratique
- Port du masque obligatoire jusqu'à accéder à son emplacement et pour tous les déplacements hors pratique sportive
- La distanciation sociale de 1 mètre entre chaque personne est à respecter
- Aucun contact physique (embrassade, serrages de mains proscrits...)

3. Pratique sportive :

- La pratique sportive se fera sans le masque
- Aucun prêt de matériel par la ville et l'ASPTT Besançon : prévoyez votre équipement
- Le mobilier (tables, chaises...) sera à désinfecter à l'aide des solutions hydro alcooliques mises à disposition sur les lieux de pratiques avant de libérer la salle

Pascal BRETANT
Président général

